

Changer fréquemment d'emploi peut-il nuire à votre carrière ?

Les experts en milieu de travail semblent avoir des opinions divergentes quant à l'impact de quitter un emploi en début de mandat. Certains disent que les courts séjours dans une entreprise n'affectent pas vraiment le CV, tandis que d'autres conseillent d'occuper un emploi pendant au moins un an.

Vous venez de dénicher une offre d'emploi intéressante et en êtes à la mise à jour de votre CV, mais voilà que le doute s'empare de vous. Vous multipliez les postes depuis le début de vos études et vous craignez que cette instabilité professionnelle nuise à votre candidature.

Un sondage récemment mené par Robert Half Canada révélait que 59 % des employeurs ne sont pas chauds à l'idée d'embaucher un candidat ayant un historique de changements d'emploi fréquents, par crainte de le voir partir dans un avenir rapproché. S'ajoutent à cette méfiance, la possible instabilité dudit candidat, son faible niveau de jugement et son incapacité à se développer dans l'entreprise.

Le site d'emploi Talent Works explique que lorsque les employeurs constatent que vous avez occupé un poste pendant une courte période, un indicateur rouge s'affiche automatiquement. Les recruteurs sont plus susceptibles de mettre de côté votre CV et de passer au suivant plutôt que de vous donner le bénéfice du doute et de réfléchir profondément aux raisons de votre départ.

Les employeurs ont des attentes plus élevées pour les employés expérimentés. Un responsable de recrutement est moins susceptible de se préoccuper de savoir si un assistant de niveau débutant démissionnera dans moins de six mois car il s'agit d'un poste facile à pourvoir et cela n'a pas autant d'impact sur l'entreprise. Toutefois, un coordonnateur administratif qui quitte son emploi après seulement six mois éveillera des soupçons et aura une image professionnelle plutôt négative.

Si vous êtes nerveux à l'idée de devoir justifier un changement fréquent d'emploi auprès de votre futur employeur, rassurez-vous, il existe diverses façons de bien présenter votre candidature.

L'honnêteté, toujours gagnant

En premier lieu, expliquez à votre futur employeur les raisons de ces changements fréquents. Que ce soit des contrats temporaires, le désir de couvrir plus large, un changement de carrière ou une chance d'avancement professionnel, sachez que toute situation peut être tournée à votre avantage.

Des changements fréquents d'emploi peuvent s'expliquer par votre désir d'investir dans votre carrière, alors qu'une succession de contrats temporaires pourrait représenter l'élargissement de votre réseau professionnel.

Pendant l'entrevue, soyez complètement transparent quant à la raison pour laquelle vous êtes parti et ne fabriquez pas de réponse. Transformez la conversation en fonction des raisons pour lesquelles vous souhaitez rejoindre l'organisation et expliquez comment ce nouvel emploi concorde exactement avec vos compétences et vos objectifs de carrière.

Emplois diversifiés, valeur ajoutée

Ne manquez pas de mentionner les effets bénéfiques de la diversité de votre expérience dans votre CV et votre lettre de présentation. Expliquez pourquoi ces épisodes professionnels ont été bénéfiques pour votre carrière. Vantez la quantité de tâches apprises, les expériences acquises et l'expertise développée. Cette diversité peut aussi faire de vous un candidat beaucoup plus intéressant, démontrant votre grande capacité d'adaptation et votre esprit d'ouverture.

À la recherche du « match parfait »

N'oubliez pas qu'un changement fréquent d'emploi peut aussi être expliqué par l'incompatibilité des tâches et des lieux de travail avec votre vision professionnelle. Lors de l'entrevue, n'ayez pas peur d'insister sur le fait que vous n'avez toujours pas trouvé l'entreprise idéale où vous établir pour de bon et que vous souhaitez fermement que cette fois soit la bonne. Dites ce à quoi vous aspirez et incitez votre futur patron à faire de même, vous serez ainsi certain de ne pas vous tromper !